



**SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DU POLE
ECONOMIQUE ET D'HABITAT DU GRAND DAX-SUD**

N° 4

Objet : Approbation du budget supplémentaire de l'exercice 2023

Le 12 Juin 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Pour le Département des Landes :

- M. Xavier FORTINON
- Mme Sylvie BERGEROO
- Mme Sylvie PEDUCASSE
- M. Julien DUBOIS

Pour la Communauté d'agglomération du Grand Dax :

- M. Alexis ARRAS
- M. Grégory RENDE

Avait donné procuration :

- M. Jean-Luc DELPUECH à Mme Sylvie BERGEROO

Etaient excusés :

- M. Henri BEDAT
- M. Paul CARRERE
- M. Jean-Marc LESPADE

Etaient également présents :

- Madame Isabelle COLOMB, Payeur départemental
- Pour le Conseil départemental :
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2 du Comité Syndical du 17 octobre 2022 portant approbation du budget primitif de l'exercice 2023,

VU les délibérations du Comité Syndical de ce jour approuvant le compte administratif ainsi que l'affectation du résultat de l'exercice 2022,

CONSIDERANT que le présent budget supplémentaire est voté en prenant en compte la reprise du résultat de l'exercice 2022, telle qu'elle résulte du compte administratif de l'exercice 2022 adopté par délibération du Comité Syndical de ce jour,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le budget supplémentaire pour l'exercice 2023 qui s'établit comme suit :

- en section de fonctionnement, équilibre à hauteur de 15 082,34 €
- en section d'investissement, équilibre à hauteur de 155 407,86 €

soit un budget du Syndicat Mixte au titre de l'exercice 2023 se présentant comme suit :

- équilibre en section de fonctionnement de 460 582,34 €
- équilibre en section d'investissement (restes à réaliser compris) de 525 407,86 €

Le Président du Syndicat Mixte,

X F. L.

Xavier FORTINON